

**Faits de vols , cambriolages , tentatives sur le ressort de la Compagnie
de Gendarmerie Départementale de BEAUNE
- 2eme trimestre 2018 -**

Madame P 83 ans Nolay

Manière d'opérer La victime constate en rentrant chez elle le vol de sa tondeuse auto portée. La tondeuse était entreposée dans un abri de jardin. Le cadenas qui fermait l'accès à la propriété a été sectionné. Préjudice de 1500 euros.

Monsieur C 71 ans Ladoix Serrigny

Manière d'opérer La victime stationne son véhicule sur le parking d'une concession sans le verrouiller. Le véhicule reste stationné sur ce parking entre 15 h 15 et 16h 00. En quittant le garage la victime constate que son portefeuille ne se trouve plus dans l'habitacle de sa voiture. Le portefeuille était posé sur le siège passager avant. Perte de 200 euros et des cartes de paiement et de sécurité sociale.

Société XXX Vignoles

Manière d'opérer Le ou les auteurs coupent à deux endroits le grillage de clôture de la société. Une fois sur le parking, ils dévissent les bouchons des réservoirs d'essence (non verrouillés) de deux camions stationnés sur le parking de la société. Environ 500 litres de gazole sont dérobés sur deux camions.

Monsieur T 57 ans Nolay

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le téléphone professionnel et le téléphone personnel de la victime, laissés sur le siège passager avec la fenêtre ouverte de son véhicule en stationnement.

Monsieur S 42 ans Chatellenot

Manière d'opérer Après avoir enjambé le portail de la victime, le ou les auteurs se sont introduits dans le domicile de celle-ci, en fracturant une porte reliant la terrasse au salon. L'habitation a été fouillée dans son intégralité et mise à sac. La quasi- totalité des bijoux de la victime, qui était entreposée dans la salle de bain a été dérobée. Pas de système d'alarme, pas de cachette valable.

Madame B 70 ans Losne

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent la vitre avant coté passager du véhicule, lequel était stationné sur un parking le long de la Saône et dérobent un porte monnaie noir posé devant le levier de vitesse et contenant des jetons de lavage.

Madame D 78 ans La Rochepot

Manière d'opérer Le mis en cause se rend chez la victime afin de la démarcher. Celui-ci prétend devoir faire des travaux sur le mur qui jouxte la propriété et le pré communal afin de l'occuper et distraire son attention.. Deux autres complices rentrent par l'avant de la maison et volent une boîte à bijoux avec son contenu. La victime n'a pas vu les complices mais elle les a entendus discuter.

Société XXX Seurre

Manière d'opérer Le ou les auteurs fracturent le barillet du rideau métallique permettant la fermeture des locaux administratifs et du garage de la victime. Ils ne fouillent que le bureau où sont stockés les documents administratifs, l'ordinateur et la trésorerie du commerce. La totalité de la recette de la semaine , soit 2000€, entreposée dans une boîte en fer non verrouillée dans un tiroir du bureau, est dérobée.

Monsieur B 37 ans Meursault

Manière d'opérer L'auteur des faits se présente à la caisse de la boutique et demande deux bouteilles de vin. Il tend un billet de 200 euros et fait comprendre à la caissière qu'il veut pour 200 euros de marchandise. La caissière fait le tour de la boutique avec le mis en cause afin de lui présenter les différents vins. Lorsqu'ils reviennent à la caisse, le mis en cause lui demande un carton de vin localisé bien sûr tout au fond de la boutique. Le temps qu'elle aille chercher le carton, celui-ci passe derrière le comptoir, dérobe les billets présents dans la caisse enregistreuse non verrouillée et repart en prétextant qu'il part chercher sa femme. **Préjudice de 300 euros**

Madame R 40 ans Losne

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le véhicule de la victime lequel était stationné devant son domicile. Le véhicule était accessible, non verrouillé, et les clés se trouvaient à l'intérieur, positionnées sous le siège.

Madame C 80 ans Quincey

Manière d'opérer La victime s'absente, le matin, de son domicile pour se rendre au cimetière avec son véhicule. Elle laisse la porte de son garage grande ouverte ainsi que la clef sur la porte donnant accès à l'habitation à partir de ce même garage.. Habitude prise depuis le décès de son mari en février 2018. En revenant 30 minutes plus tard elle constate que les trois chambres situées à l'étage ont été intégralement fouillées. Le vol porte sur des bijoux en or (bagues , montres , colliers) lesquels se trouvaient dans sa chambre.

Madame N 67 ans Nolay

Manière d'opérer La victime subit un cambriolage dans sa résidence secondaire. Il s'agit du deuxième vol par effraction en un an. Le vol porte sur divers objets anciens ainsi que de l'outillage. L'effraction se situe comme d'habitude sur la porte arrière laquelle est fracturée et permet l'accès au domicile. Pas de système d'alarme. Pas de baraudage ou de renforcement des portes d'accès.

Madame D 67 ans Gilly les citeaux

Manière d'opérer Les victimes s'absentent de leur domicile durant 1 heure. Des traces de pesées sont constatées sur la baie vitrée du salon ainsi que sur la fenêtre de la cuisine. Les éléments en plastiques réceptionnant les tiges de fermeture des baies vitrées ont été cassés. Les stores électriques étaient fermés, le ou les auteurs ont donc forcé pour les soulever. Seules les chambres et les salles de bain ont été fouillées. Les bijoux en or, mal dissimulés, ont bien sûr et comme très souvent été trouvés. Pas de système d'alarme.

Monsieur B 68 ans Savigny les Beaune

Manière d'opérer La victime se rend au château pour une visite. Lors de son retour elle constate que la vitre arrière droite est brisée et le montant de la vitre est forcé avec un outil type tournevis (1 trace de pesée)
A l'intérieur de l'habitable ont été dérobés une valise contenant des effets personnels et un sac de montagne contenant un appareil photo et 3 objectifs, une trousse de toilette ainsi que 500 euros en numéraire.

Monsieur M 47 ans Ruffey les Beaune

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent la fenêtre de cuisine. A l'intérieur de la maison ils fouillent intégralement trois chambres et la salle de bains. Dans cette dernière pièce, ils dérobent trois colliers en or.

Monsieur T 40 ans Maconge

Manière d'opérer Suite à une panne sur sa voiture, le mis en cause sollicite l'intervention d'un garagiste. Ce dernier le prend en charge et dépose le véhicule ainsi que toute la famille du client dans son garage. Il leur laisse la possibilité de rester dans les locaux. Profitant de l'absence du garagiste, l'individu dérobe outillage, carte bancaire et chèques client puis pousse son véhicule à l'extérieur de la cour de ce garagiste. Il demande alors l'intervention d'un deuxième garagiste pour quitter les lieux.

Madame A 49 ans Arnay le duc

Manière d'opérer Le ou les auteurs tentent de pénétrer dans le véhicule de la victime en forçant la porte conducteur, en vain. Ils fracturent ensuite la fenêtre arrière gauche, ouvrent le véhicule, et dérobent un sac à main, une valise trolley, et deux sacs en toile avec des équipements de piscine, et un autre sac avec des équipements de sport. Ils crèvent également le pneu avant droit avec un objet pointu, et rayent à plusieurs endroits le véhicule.

Monsieur Z 46 ans Brazey en Plaine

Manière d'opérer La victime se rend à un concours de pétanque sur la place centrale du village. Lors de ce concours, elle dépose sa veste et sa sacoche sur un banc le temps d'une partie, soit environ 1 heures. A son retour, la victime retrouve sa veste mais pas sa sacoche. Perte carte vitale, CNI, permis de conduire, numéraire.

Monsieur K 48 ans Molinot

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la maison durant la nuit, profitant d'une fenêtre ouverte. Les propriétaires sont présents et dorment à l'étage. Le ou les auteurs dérobent de l'argent liquide dans le portefeuille et le sac à main des victimes. **Préjudice de 450 euros.**

Madame G 51 ans Lechatellet

Manière d'opérer La victime se rend en grande surface à Seurre. Après avoir déchargé ses courses du caddie à son coffre de voiture, elle constate le vol de son sac à main lequel avait été laissé sans surveillance sur le siège avant côté passager (CNI, chéquier, cartes de paiement, permis, numéraire etc.)

Madame D 70 ans Nolay

Manière d'opérer Le ou les auteurs s'introduisent sans effraction (porte demeurée ouverte) dans la maison de la victime afin de lui voler ses bijoux lesquels étaient situés dans sa chambre à coucher. Pas de dissimulation efficace, pas de système d'alarme.

Madame H 32 ans Beaune

Manière d'opérer La victime laisse son cas à main, dans son bureau, au sein de son entreprise, manifestement accessible et non dans un meuble fermé à clef, à BEAUNE . Elle s'absente pendant un moment . A son retour son sac a disparu avec l'ensemble de ses affaires personnelles (moyens de paiement, pièces d'identité..)

Mademoiselle F 17 ans Saint Aubin

Manière d'opérer Le ou les auteurs profitent d'un mouvement de foule pour bousculer la victime, distraire ainsi son attention et voler sont porte feuille, lequel se trouvait dans son sac à main.

Monsieur P 31 ans Aubigny la Ronce

Manière d'opérer La victime se fait voler son KARCHER dans sa cour, laquelle est non clôturée. **Préjudice de 1000 euros**

Madame P 23 ans Corgoloin

Manière d'opérer La victime laisse son sac main sur sa chaise dans une salle de fête sans surveillance. Elle s'absente et à son retour constate que son sac à main a été volé. Perte de toutes ses cartes d'identité, mutuelle, paiement etc.

Monsieur G 21 ans Seurre

Manière d'opérer La victime met de l'essence dans son véhicule à la station service du supermarché . Elle oublie, dans sa grande distraction, son portefeuille à coté de la pompe. Elle revient sur les lieux une demi-heure plus tard, le portefeuille n'est bien sûr plus là et a été volé. **Préjudice : 120 euros et CNI**

Madame B 88 ans Santenay

Manière d'opérer Les victimes, en train de déjeuner, voient une personne rentrer au sein de leur domicile et se présenter comme étant policier. Il leur montre une fausse carte sur laquelle est écrit POLICE . Ce dernier leur présente également la photo d'une femme et leur demande s'ils la connaissent ? Il demande également si les victimes n'ont pas fait l'objet d'un cambriolage et s'ils possèdent des valeurs dans leur maison, comme des lingots. L'homme se trouve dans la cuisine avec les victimes et prend la peine de repousser la porte, laquelle masque ainsi le couloir, permettant ainsi à un complice de procéder au cambriolage. Puis après un long moment où il les a occupés, le policier prend un talkie-walkie et dit à son collègue, soit disant resté dehors, de venir à son tour. Ce dernier les rejoint. Ils mettent des gants et demandent à la victime de leur montrer ses bijoux (ce qui leur permet d'avoir l'assurance qu'ils ont bien tout raflé). La victime s'exécute et va tout d'abord dans sa chambre. Elle prend un porte-monnaie censé contenir ses bijoux et découvre qu'ils ne s'y trouvent plus. Un des faux policiers prend un petit pulvérisateur puis asperge de produit le porte-monnaie en prétextant que c'est pour prélever des empreintes. Puis la victime se rend dans la chambre d'amis et constate que le numéraire censé s'y trouver a également disparu. La encore, le faux policier pulvérise du produit pour faire disparaître toute trace Puis les deux hommes disent à la victime de ne pas se servir de son téléphone car il est prétendument mis sur écoute (afin qu'ils ne composent pas le 17) . Ils quittent le domicile en promettant qu'ils vont retrouver les auteurs et ramener les objets. Pas de vidéo-surveillance ni d'alarme au domicile. Pas de photographie prise des deux cambrioleurs. Aucune trace susceptible d'être relevée

Madame M 21 ans Maligny

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent, en utilisant un outil de type tournevis, le custode avant gauche du véhicule de la victime. Puis ils dérobent le sac à main de la victime. Il contenait les papiers d'identité, carte bancaire , chéquier, clefs de la victime...

Madame P 85 ans Nuits Saint Georges

Manière d'opérer La victime, seule à son domicile, est abordée en porte à porte par deux jeunes filles, lesquelles lui demandent de l'argent pour les pauvres. La victime, âgée, se rend dans sa chambre sans s'apercevoir qu'elle est suivie par l'une des deux personnes. Elle prend de l'argent dans son sac, revient sur ses pas et le leur donne. Après qu'elles furent parties elle se rend à nouveau dans sa chambre et se rend compte alors du vol de ses bijoux ainsi que de son porte monnaie. Un troisième individu, masculin, se trouvait dans le jardin. Il semblerait que ce soit ce dernier qui ait procédé aux vols après que la victime ait été occupée par les deux demoiselles, ses complices.

Il est essentiel d'adopter et de faire connaître les attitudes et comportements suivants :

- Lors de la découverte d'un cambriolage ayant été commis à son domicile, il importe de ne toucher à rien, de ne pas ranger, de ne pas effacer les hypothétiques traces résiduelles. Seule **la préservation des lieux** permettra aux enquêteurs de la gendarmerie en charge des opérations de police technique et scientifique (PTS) de découvrir d'éventuels indices (relevés d'empreintes, traces ADN ..) permettant d'incriminer à terme leurs auteurs, de résoudre l'affaire et de retrouver les biens appartenant aux victimes .

- Utiliser le dispositif « **tranquillité vacances** » : en signalant son départ aux unités de gendarmerie, à son voisinage, aux référents participation citoyenne.

- En cas d'alerte, d'identification d'un fait sortant de l'ordinaire, **composer le 17** et rendre compte à la gendarmerie. Ne jamais avoir peur de déranger. Noter les faits, les éléments (plaques d'immatriculation) de manière aussi complète que possible, utiliser son téléphone et ses fonctionnalités : enregistrer, filmer, photographier...

- **Renforcer la protection passive** de son domicile autant qu'il est possible afin d'empêcher, de retarder, de compliquer les actes de prédation : barres de renforts permettant de sécuriser les volets, portes et fenêtres afin qu'ils ne cèdent pas à la première pression, portes blindées, barraudages, .. éclairages extérieurs déclenchés par détecteur de mouvement

Les cambrioleurs fracturent quasi systématiquement les accès **arrières** (portes fenêtres, baies vitrées, fenêtres, fenestrons ..) des villas et bâtisses qu'ils désirent cambrioler. Ceci dans la mesure où ils sont le plus souvent à l'abri des vues (haies hautes, murs, découverts à l'arrière ..) à la différence de la façade avant qui offre souvent des vues par le portail, par le voisinage, par l'environnement et donc augmente leur vulnérabilité et la probabilité qu'ils ont d'être repérés par des tiers.

Il convient donc d'insister sur la sécurisation de la façade arrière.

- **Alarmes autonomes** . Cela est très efficace. L'essentiel des kits (magasins de bricolage) comprennent des détecteurs d'ouverture de portes, de fenêtres, des radars images détecteurs de mouvement .. reliés à une centrale déclenchant la sirène d'alerte en cas d'intrusion. Cette centrale pilote l'ensemble et peut transmettre images et alerte à

vosre smartphone. L'essentiel des cambrioleurs prend la fuite. Certains demeurent néanmoins , repèrent et détruisent la centrale (ce qui neutralise la sirène et empêche la diffusion de photos par MMS) et procèdent au cambriolage malgré tout. Cela est néanmoins rare. Neuf fois sur dix ils prennent la fuite.

Apposer le cas échéant des plaques signalétiques et auto-collants **récents** laissant croire à l'existence d'un dispositif d'alarme ou télésurveillance, chien... déployer des caméras factices à leds et témoins lumineux clignotants..... etc.

- La sécurité est un coût qu'il est très valable d'assumer mais aussi une discipline de comportement : En cas de sortie **brève ou prolongée** (si absence d'automaticité d'ouverture et fermeture) faire l'effort de sortir de son véhicule et de fermer le portail d'accès à sa résidence.

Portail ouvert et absence de véhicule stationné égale incitation au cambriolage

- Ne pas hésiter à laisser tout ou partie de son domicile éclairé, tout particulièrement en début de soirée , ou la nuit, laissant croire à une présence, en cas d'absence temporaire ou prolongée . Notamment à l'automne aux changements d'horaires.

- Fermer à clef sa porte d'entrée y compris lorsque l'on est présent à son domicile (« home jacking » et vol d'opportunité). Ne pas positionner les clefs donnant accès aux véhicules à proximité de la porte d'entrée sur la commode , la console , le vide poche....., visuellement et immédiatement accessibles.

- Fermer à clef sa voiture, ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle au risque de le voir assez probablement vandalisé (custode, vitre brisée..) et de se faire voler l'ensemble des objets apparents , et par voies de conséquence ceux également présents dans la boîte à gants et dans le coffre: portefeuille, smartphone, sacoche, sacs etc.

- Les délais inhérents à un cambriolage sont courts, entre 5 et 15 minutes . Sont privilégiés les objets multi média peu lourds et onéreux, facilement transportables et revendables sur les sites commerciaux (« Ebay », « Le bon coin » et autres..).

Sont privilégiés surtout le numéraire et les **bijoux, le métal précieux**.

L'absence d'or implique à terme l'absence de vols. C'est à peu près aussi simple que cela.

- A chaque particulier de conserver si possible son or dans le coffre d' une banque , à ne le sortir que pour des occasions ciblées et particulières.

Rares sont ceux et celles qui privilégient cette solution. Il est alors absolument essentiel de conserver son or, ses valeurs dans une cache qui ne soit pas la table de nuit , la chambre à coucher, la salle de bains, la cuisine lesquelles seront systématiquement fouillées . Là encore mieux vaut renoncer à la commodité , à la facilité. Si la cache est **difficilement accessible** , peu pratique pour ce qui est de cacher et de retirer ses bijoux , on peut imaginer qu'elle pourra au final échapper aux cambrioleurs.

- Les démarcheurs et colporteurs en porte à porte peuvent être des délinquants en repérage ou prêts à commettre un acte délictuel en fonction des opportunités. Un vrai commercial cherchera à obtenir un rendez vous pour faire une démonstration relative au produit ou service qu'il cherche à vous vendre. Il cherchera à rencontrer les deux décisionnaires et très rarement un seul , sous peine de ne pouvoir vendre ou vous voir vous rétracter au cours du délai légal. Vous pouvez exiger la production d'une carte professionnelle, d'une carte d'identité. Ne faites jamais rentrer quiconque dans votre domicile lors d'un premier contact. JAMAIS. Se méfier notamment des gens les plus

sympathiques et les plus insoupçonnables. Une jeune femme à l'air angélique qui vous demande une signature au titre d'une pétition pour la défense des handicapés par exemple , que vous aurez fait entrer, à qui vous servirez un verre, et qui vous fera la conversation n'a qu'un but : Vous occuper pendant que son complice fouille toutes les pièces de la maison à la recherche de bijoux et d'espèces.

- Les personnes âgées sont les plus vulnérables. Une fois que le contact est pris , que la garde est baissée , que l'interlocuteur paraît sympathique , que la relation est nouée , elles ne se méfient plus ou moins. Le faux agent des eaux prétextant une fuite , le faux agent du gaz, le faux couvreur ayant repéré une prétendue fuite sur la toiture peut rentrer seul ou avec un complice. Pendant que l'un occupe le ou les victimes , le second fouille les chambres, cherche et trouve les éléments de valeur . Ils prétextent une urgence puis ressortent avec le produit de leur larcin.

Le département de la Côte d'Or est particulièrement confronté à une recrudescence des vols visant les personnes âgées,

Les manières d'opérer de ces délinquants d'habitude sont communes et connues, s'appuyant essentiellement sur la vulnérabilité des personnes visées par ces exactions : vols par ruse, vols par fausse qualité (faux policier, faux plombier, etc..), démarchage à domicile, démarche humanitaire, vente de calendriers, vente d'images ... Les interpellations opérées ces derniers temps attestent de la pluralité et de la diversité des équipes s'étant spécialisées dans ces exactions commis en journée.

Qu'il s'agisse d'individus originaires des pays de l'Est, de personnes issues de la communauté des gens du voyage, ces équipes ont pour point commun tant la manière d'opérer que les cibles visées.

Il importe à cet effet d'axer l'effort sur la sensibilisation des personnes âgées, auxquelles sont exposés autant qu'il est possible les risques et manières d'opérer.

- Une opération classique en bande organisée consiste ainsi à faire rentrer au domicile d'une personne âgée, de préférence, un faux agent des eaux ou autre ... qui prétextera une opération de vérification d'une pollution ou d'une fuite ou tout autre motif fallacieux. Un peu après il est rejoint par des complices qui se prétendent policiers et procèdent à son « arrestation » Ils exhibent en général de fausses plaque police et de faux brassards POLICE. Ils demandent alors à la victime de vérifier si elle n'a pas fait l'objet d'un vol. Celle ci se dirige directement vers sa cache à bijoux , révèle donc sa localisation , vérifie qu'il ne manque rien puis la referme. Les malfrats la remercient, l'occupent et l'un d'entre eux va rechercher les valeurs puis ils s'exfiltrent tous ensemble. Un peu après la victime se rend compte de la supercherie et du vol de ses bijoux et économies.

- Une autre logique d'atteinte aux biens classique dite « vol au collier » ou « vol à la carte routière » consiste pour le malfaiteur à solliciter une femme âgée conductrice ou passagère d'un véhicule . La démarche de vol par ruse consiste à lui faire baisser la vitre, l'enlacer et lui remettre autour du cou sous un prétexte fallacieux un collier en métal de pacotille et ce faisant lui subtiliser dans le même temps le collier en or véritable qu'elle porte autour du cou. Autre procédé : Lorsqu'un sac à main ou une sacoche est repérée placée sur le siège passager , détourner son attention et masquer le sac ou la sacoche en déployant une carte routière , lui poser une question sur la localisation de l'hôpital ou de la mairie et s'emparer sans que la victime s'en aperçoive du sac ou de la sacoche.

Le mode opératoire est toujours le même : profiter de la naïveté, de la gentillesse ou de la serviabilité des gens pour leur subtiliser leurs valeurs par ruse en les surprenant et en détournant leur attention .

- Pour les personnes âgées qui disposent d'une carte de crédit , il apparaît que les codes de sécurité apparaissent souvent sur un support papier directement associé à la carte, la mémoire du titulaire de la carte étant souvent défaillante. En ce cas la vulnérabilité est grande en cas de vol. Pas de remboursement et c 'est bien compréhensible de la part des organismes bancaires. Il convient que la famille proche y veille tout particulièrement. Il convient d'être particulièrement prudent lors des passages en caisse des supermarchés , lieu où les cartes bancaires sont le plus souvent subtilisées après paiement et après que les délinquants aient repéré le code qui est composé sur le clavier ad hoc . Il convient de le masquer d'une main lors de la composition du code de l'autre main.

- Les auteurs des faits peuvent être des locaux de tous âges comme des délinquants de passage , voir des équipes organisées et très mobiles. Les faits peuvent avoir lieu de jour comme de nuit. Cependant les vols en résidences principales se situent plus généralement en journée (matinée ou fin d'après midi et tombée de la nuit) en l'absence de leurs occupants. Les vols nocturnes concernent davantage les dépendances, les résidences secondaires, et les locaux professionnels et commerciaux.

- A l'échelon municipal **la vidéo protection** est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également grandement la résolution d'enquêtes en cas de commission d'actes délictueux. Déploiement d'un système permettant une protection 24H/24, conservation des images et vidéos une dizaine de jours (enregistreur de données placé en un lieu sûr à la mairie) afin de faciliter les investigations judiciaires en cas de dépôt de plainte. Cela peut faire l'objet d'une réflexion au sein d'un conseil , d'un bassin de population quelle qu'en soit la taille.

Elle ne nécessite pas de compétences particulières, elle ne nécessite pas de se doter d'une police municipale . Elle représente certes un coût d'acquisition , de mise en place et de maintenance élevé mais elle peut s'avérer extrêmement utile et aide considérablement à la résolution des enquêtes.

- Ne pas positionner son téléphone portable ou son portefeuille dans la poche arrière de son jean mais privilégier la poche avant. Bien sûr c'est moins agréable et moins pratique mais en ce cas vous êtes certain(e)de ne pas vous le faire voler. Dans le premier cas il suffira au délinquant de détourner votre attention (coup d'épaule ou autres ..) pour parvenir à vous le subtiliser.

- Demeurer toujours sur ses gardes, être vigilant et se préoccuper des vols à la tire. Il est aisé pour un jeune délinquant de détourner votre attention par un prétexte fallacieux (demande de cigarette, renseignement etc.) , de se saisir en l'arrachant d'un téléphone, d'un sac, d'un porte monnaie présent dans votre main et de prendre la fuite en courant .

- Si on vous contacte par téléphone et que l'on vous fait savoir que vous avez gagné un dîner ou un déjeuner dans un établissement gastronomique voisin de votre domicile et que la condition impérative associée consiste en ce que vous vous y rendiez à un horaire et une journée bien définis , il est plus que probable que le bût est de vous cambrioler pendant que vous vous y rendez.

- Au moment des courses dans un supermarché , une femme se doit de conserver son sac à main toujours fermé et sous surveillance constante s'il est positionné dans le caddie ou sur la hanse prévue pour le supporter.

Il convient également d'être très vigilant lors du transfert des courses du caddie jusqu'au coffre de la voiture . Les sacs sont alors parfois laissés ouverts et sans surveillance sur le caddie même ou sur le siège avant du véhicule. Dans la même logique, conserver le véhicule fermé durant le temps où le caddie est rapporté à son emplacement de stockage.

- En cas de cambriolage, veiller à ne pas conserver la correspondance bancaire précisant le code associé à votre carte de paiement. Si votre carte est demeurée à votre domicile et si les délinquants décident de se donner du temps ils prendront soin de consulter les documents de gestion associés à votre compte et donc d'en prendre connaissance pour ensuite pouvoir effectuer des retraits frauduleux.

Capitaine Hervé MOREAU

Commandant en second la compagnie de gendarmerie de Beaune